

*Questions orales***L'ENVIRONNEMENT**

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Malgré l'opération de relations publiques exécutée à la conférence Globe 90 à Vancouver, le gouvernement ne fait rien pour protéger l'environnement. Cela fait maintenant dix jours que la Cour fédérale a rejeté l'approbation du projet de construction d'un barrage sur la Oldman et ordonné aux ministres des Transports et des Pêches de faire effectuer une évaluation des incidences environnementales de ce projet.

Pourquoi les travaux de construction du barrage se poursuivent-ils? Pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas l'ordonnance de la Cour fédérale?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, on ne peut pas dire que le gouvernement ne respecte pas l'ordonnance de la Cour fédérale, car il l'examine attentivement. Cette ordonnance vient s'ajouter à des jugements précédents des tribunaux. Le gouvernement du Canada s'en préoccupe bien sûr énormément, tout comme les gouvernements provinciaux. Il fera connaître sa réaction dès qu'il aura terminé son examen et que les conseillers juridiques auront fait leurs recommandations.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, voilà une réponse bien timide au sujet d'une question aussi importante qui exige, comme le sait très bien le ministre, un engagement solide de la part du gouvernement s'il veut que le public croie ses promesses.

Ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au vice-premier ministre qui semble mieux connaître le dossier. Étant donné que les Amis de la rivière Oldman, exaspérés par l'inaction du gouvernement, se sont adressés hier aux tribunaux pour obtenir une ordonnance visant à faire respecter la décision de la Cour fédérale, le ministre des Transports ordonnera-t-il aujourd'hui l'arrêt des travaux de construction du barrage sur la Oldman, ou attendra-t-il de se trouver dans une situation embarrassante devant le tribunal la semaine prochaine quand des citoyens chercheront encore une fois à faire le travail que le gouvernement a le pouvoir de faire mais refuse de faire?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, c'est précisément à cause de la gravité et de la portée de cette décision du tribunal et à cause de la gravité des répercussions de pareilles décisions sur tous les projets de construction à venir que nous voulons en faire un examen très approfondi. Un tel examen devrait évidemment inclure la participation des promoteurs du

projet. Il ne s'agit pas d'un projet fédéral. C'est un projet à l'égard duquel, du moins de l'avis du tribunal, une certaine responsabilité additionnelle incombe au gouvernement fédéral. Nous allons exercer cette responsabilité aussitôt que nous aurons examiné cette décision.

* * *

L'ÉNERGIE

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie suppléant. La semaine dernière, l'Office national de l'énergie a supprimé le critère coûts-avantages applicable aux exportations de gaz. D'éminents experts en la matière ont déclaré cette semaine que ce critère devrait être maintenu parce qu'il protège l'intérêt national.

Qu'est-ce que le ministre et le gouvernement ont l'intention de faire face à la suppression de ce critère? Le ministre peut-il garantir aux Canadiens que notre gaz naturel ne sera pas vendu à perte à des étrangers?

M. Thacker: Vous n'aimez vraiment pas l'Ouest.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, la députée peut dormir tranquille, nous n'agissons pas au détriment du Canada. L'office continuera d'examiner les contrats d'exportation, y compris la flexibilité qu'ils permettent, mais il n'interviendra que dans des cas exceptionnels.

Les exportations de gaz sont à n'en pas douter fort importantes pour l'économie du pays. Elles stimulent la prospection dans les provinces de l'Ouest. Elles sont une composante essentielle de notre économie. Pourquoi n'exporterions-nous pas notre gaz?

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, le ministre n'a pas, il s'en faut, répondu à ma question. Je lui poserai donc une question supplémentaire.

Cette semaine, les porte-parole de l'Office national de l'Énergie ont dit qu'ils réexamineraient les dix contrats qui n'avaient pas satisfait initialement aux conditions. Si elles sont approuvées, ces ventes coûteraient au Canada entre 130 millions de dollars et 500 millions de dollars, suivant les données de l'Office national de l'énergie.

Comment le gouvernement peut-il permettre que les Américains achètent notre gaz à vil prix?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, on comprend très bien pourquoi les libéraux ne peuvent faire élire de députés dans l'Ouest. Ils ne comprennent